

Dénomination des produits.	Unités sur lesquelles portent les droits	Taux du droit.
Jambons et saucissons.....	Les 100 kil.	8f "
Viandes sèches ou salées, fumées ou en saumure...	id.	3 "
Beurre en barils, boîtes ou flacons	id.	10 "
Saindoux, fromages divers	id.	6 "
Huile de pied de bœuf.....	id.	13 "
Lait concentré.....	id.	8 "
Suif.....	id.	2 "
Poil brut.....	id.	13 "
Crin tordu.....	id.	13 "
Laine pour matelas	id.	13 "
Laine en suint	Exempte de droit	"
Peaux préparées de vache, de veau, de mouton, de chèvre, etc.....	Les 100 kil.	20 "
Cuir bruts	id.	13 "
Pâtés fins.....	id.	20 "
Pâtés militaires.....	id.	10 "
Gras-double.....	id.	15 "
Pâtés du Diable et préparations analogues.....	id.	15 "
Jambons en boîtes	id.	15 "
Gibier en boîtes	id.	45 "
Volailles en boîtes	id.	15 "
<i>Pêches.</i>		
Sardines à l'huile.....	Les 100 kil.	13 "
Saumon en boîtes.....	id.	8 "
Homard en boîtes.....	id.	10 "
Huitres en boîtes	id.	10 "
Maquereaux	id.	10 "
Moules à la bordelaise.....	id.	10 "
Thon à l'huile.....	id.	10 "
Royans à l'huile.....	id.	13 "
Lamproie.....	id.	20 "
Morue en boîtes.....	id.	8 "
Harengs à l'huile.....	id.	10 "
Harengs fumés	id.	4 "
Anchois à l'huile	id.	10 "
Poissons secs, salés ou en saumure, ou fumés	id.	3 "
Huile de poisson	id.	13 "
Colle de poisson	id.	13 "
Eponges communes	id.	13 "
Eponges fines	id.	50 "
<i>Produits et déchets divers.</i>		
Gélatine.....	Les 100 kil.	13 "
Racines de gingembre.....	id.	13 "
Houblon	id.	13 "
Liège en planches	id.	25 "
Bouchons de liège.....	Le mille	1 50